

Des profs de sciences en colère à Alain-Chartier

Hier, les professeurs de sciences du lycée se sont mobilisés pour refuser la diminution de leurs effectifs. À la rentrée, l'établissement risque de ne plus assurer les travaux pratiques en dédoublement.

La mobilisation

« Les sciences expérimentales comme la SVT (Sciences de la vie et de la terre) ou la physique permettent aux élèves de faire des expériences en laboratoire, pour chercher par eux-mêmes à comprendre, souligne Didier Meunier, prof de SVT au lycée Alain-Chartier. À la rentrée, ce ne sera plus vraiment le cas, parce que nous ne pourrons plus organiser de travaux pratiques en dédoublement. »

Depuis février, l'équipe enseignante est vent debout, pour refuser la décision de la direction « de supprimer 36 heures d'enseignement par semaine, soit l'équivalent de deux postes et demi », comme le rappelle une enseignante. Pour les professeurs de sciences, cela signifie la fin des travaux pratiques. « Les laboratoires ne permettent pas d'accueillir plus de 18 élèves en toute sécurité. Alors comment faire avec des classes de 35 élèves. »

Ils réfutent « la logique comptable »



Les professeurs de SVT et physique veulent éviter une diminution du nombre de postes dans leur établissement qui conduirait à la fin des travaux pratiques.

PHOTO : OUEST-FRANCE

du proviseur, confronté à une dotation horaire trop faible pour l'établissement. « Le lycée Alain-Chartier propose neuf spécialités aux 600 élèves, note une enseignante. C'est parfois difficile à gérer, mais c'est le seul établissement du bassin à offrir ces

spécialités à des familles du Bessin qui ne peuvent pas forcément envoyer leurs enfants à Caen. »

Pointé du doigt comme l'unique responsable de cette situation, le proviseur, Jean-François Lesacher, explique son choix par « une baisse des

besoins au niveau des travaux pratiques en SVT et en physique ». Une demande en berne qui justifie, selon lui, sa proposition de supprimer deux postes, le premier en SVT et le second en physique. Par ailleurs, il rappelle sa volonté de « maintenir les meilleures conditions d'enseignement pour ses élèves ». À cette occasion, deux postes seront créés l'année prochaine, « l'un en histoire-géographie et l'autre en sciences économiques et sociales afin de répondre à la demande des lycéens dans ces deux matières ».

Les profs de sciences espèrent voir ce dossier aboutir avant le 12 juillet. Ils ont d'ores et déjà réclamé une audience auprès de la rectrice et écrit des courriers aux élus. « Si nous n'obtenons rien, nous poursuivons nos actions à la rentrée de septembre, martèlent les enseignants. D'autant que les inspecteurs ont pointé ce manque d'heures. »

Éric MARIE et
Arthur PEREIRA.